

24.04.2013 – 10:15 Uhr

2012: un exercice annuel couronné de succès / CONCORDIA réduit les primes des assurances-hospitalisation complémentaires de CHF 40 millions

Lucerne (ots) -

En 2012, CONCORDIA a de nouveau connu le succès. De fait, nous avons clôturé nos comptes annuels avec un bénéfice de CHF 73.3 millions, un résultat positif qui permettra aux assurés de profiter de réductions de primes.

Sur le plan financier, CONCORDIA ne peut que se féliciter de l'exercice annuel 2012. Ce résultat positif est en premier lieu à mettre au compte du bon déroulement des activités dans le domaine des assurances complémentaires et de l'évolution réjouissante des marchés des capitaux. Ainsi, CONCORDIA continue de faire partie des assureurs-maladie les plus solvables de Suisse et dispose de toutes les réserves nécessaires pour pouvoir honorer à tout moment ses engagements financiers envers ses clients.

Deuxième réduction de primes en l'espace de deux ans

En 2012, le nouveau système de financement hospitalier a provoqué une augmentation totale des coûts de 5.8% dans l'assurance de base, ce qui a eu pour conséquence directe une forte hausse des frais dans les hôpitaux. Parallèlement, les coûts des assurances-hospitalisation complémentaires ont enregistré une diminution. Comme cette dernière était attendue, CONCORDIA avait déjà réduit une première fois de 10% les primes de l'assurance-hospitalisation en division commune pour l'année 2012. En 2014, grâce aux économies réalisées, nos assurés profiteront de réductions de primes supplémentaires de l'ordre de CHF 40 millions dans les principales assurances-hospitalisation complémentaires. En effet, en tant qu'association, CONCORDIA ne recherche pas non plus les profits dans ses assurances complémentaires.

Des économies de CHF 238 millions grâce à la gestion des prestations

Au nombre des compétences clés de CONCORDIA figure sa gestion efficace et effective des prestations. Le fort engagement que montrent nos spécialistes en particulier dans le contrôle des factures a permis d'économiser un total de CHF 238 millions, tandis que les frais d'administration de CONCORDIA pour l'assurance obligatoire des soins ont continué d'afficher un niveau très bas, d'environ 5%.

12'000 nouveaux clients

Le succès de CONCORDIA en 2012 s'est étendu au-delà du plan financier. En effet, 12'000 nouveaux clients ont rejoint l'effectif de nos assurés, qui compte désormais 748'000 personnes. Notons que déjà plus des trois quarts des clients, 76.8% exactement, sont assurés dans un modèle de Managed Care.

Bref portrait de CONCORDIA

Près d'un siècle de succès

L'assureur-maladie CONCORDIA a été fondé en 1913 en tant qu'association et n'a depuis cessé de poursuivre sa croissance. Aujourd'hui, CONCORDIA compte 748'000 assurés. Avec un volume de primes annuel de plus de CHF 2.3 milliards, l'entreprise fait partie des plus grands assureurs-maladie et accidents de Suisse et occupe la place de numéro un sur le marché de la Principauté du Liechtenstein. Elle dispose d'un réseau de 270 services externes répartis dans toute la Suisse et se présente comme leader en matière de qualité de service pour l'assurance des familles et des entreprises. Vous trouverez de plus amples informations à ce propos ainsi que la version intégrale du rapport de gestion sous: www.concordia.ch

Contact:

CONCORDIA
Astrid Brändlin
Bundesplatz 15
Case postale
6002 Lucerne
E-Mail: medienanfragen@concordia.ch
Tél.: +41/41/228'01'11

Fax: +41/41/228'01'41

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004587/100736706> abgerufen werden.